

Débuts de la lexicologie

Les débuts de la lexicologie sont rattachés au personnage de **Ferdinand de Saussure**, linguiste suisse, qui a organisé les cours de la linguistique générale et qui s'est occupé de la problématique suivante:

- Signifiant et signifié sont indissociables - partie « sensorielle », emprunte psychique – signifiant, partie « conceptuelle » du signe – signifié
signifiant, signifié=> référent dans le monde réel
- Lien arbitraire entre les deux (avec des cas exceptionnels de « motivation »: les onomatopées).
- Fruit d'une convention entre locuteurs
- Rapports syntagmatiques & rapports associatifs : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique

André Martinet, le linguiste français a élargi cette discipline de **la deuxième articulation**, cela signifie qu'il a proclamé - « Comme tout signe, **le monème** - est une unité à deux faces, une face signifiée, son sens ou sa valeur, et une face signifiante qui la manifeste sous forme phonique et qui est composée d'unités de deuxième articulation. Ces dernières sont nommées **des phonèmes** (l'unité basse de la structure de la langue, capable de différencier le sens). »

Le langage naturel est « doublement articulé

- La première articulation est au niveau des unités significatives (monèmes : lexèmes et morphèmes)
- La deuxième articulation est au niveau des unités distinctives (phonèmes)

Lexicologie

La lexicologie (du grec lexikon - « lexique » et logos « sens, raison » - est une discipline linguistique qui s'occupe du sens des mots qui forment le lexique d'une langue et aussi le stock de mot des membres de la communauté de langue. Plus précisément, on peut définir la lexicologie comme la partie de la linguistique qui s'occupe de la sémantique lexicale.

Mot

Au début, il faut commencer par précisions de l'expression un mot. Par "mot", il faut entendre les lexèmes et les morphèmes d'une langue donnée qui portent le sens. Les mots font le lexique de la langue mais aussi le vocabulaire spécifique de chacun. Les mots se produisent par 3 façons:

- a. La dérivation – En ajoutant des affixes à la racine du mot, nous recevons les nouveaux mots p.e: **cerisier**, **pommerai**

- b. La composition - Création d'une unité lexicale par juxtaposition de bases constituant des mots, **chou-fleur**, ou non autonomes, mais pouvant servir à créer des dérivés, logographe.
- c. L'abréviation – création des nouveaux mots des lettres initiales des titres assez longs p.e: **Organisation des nations unies**=> **ONU**

Le lexème

Le signe synthétique de toutes les formes du même mot

Le vocabulaire et le lexique

Lexique

Système des signes que les locuteurs d'une langue utilisent. Le lexique s'oppose au vocabulaire qui constitue l'actualisation de cet ensemble virtuel par un locuteur.

Vocabulaire

Ensemble des mots utilisés par un locuteur particulier. Il s'oppose au lexique qui est général.

Les disciplines de la lexicologie

sémantique – discipline qui s'occupe du sens des mots

étymologie – discipline sur l'origine des mots

phraséologie - s'occupe de locution figées

onomastique – cherche l'origine et les régularités des noms propres

lexicographie – discipline sur les vocabulaires

Lexicographie

-une des disciplines de la linguistique appliquée qui s'occupe de la théorie, des méthodes et de la pratique de constitution des dictionnaires.

-La partie la plus importante c'est de recenser, classer et définir les mots (pour rendre clair les définitions, possibilité d'illustrer les mots par des exemples ou des expressions). Le but de ce travail et de collecter un lexique est de constituer un dictionnaire.

-Traditionnellement très développée en France où donne lieu, régulièrement, à la parution de dictionnaires généraux (Larousse, Robert...) et aussi de dictionnaires plus thématiques.

Lexicographe est donc une personne qui fait un dictionnaire de langue.

Dans le cadre de la lexicographie on distingue¹:

- la théorie lexicographique (les problèmes qu'un lexicographe rencontre au cours de son travail)
- la pratique lexicographique (la collecte du lexique, son traitement et constitution des dictionnaires)

Les méthodes d'un travail lexicographique sont liées au choix du but de travail, au type de dictionnaire (voir la question 10: Lexicographie : différents types de dictionnaires).

Pour les lexicographes, c'est le dictionnaire unilingue qui est un ouvrage le plus important.

Les principaux **problèmes**² qui se posent au lexicographe sont:

- sélection des entrées (qui détermine l'étendue et la nature du futur dictionnaire). Les dictionnaires ne cessent de grossir, la limite d'un seul volume est très courte. Les nouvelles entrées sont donc strictement choisies. Par exemple pour les mots populaires, dans les dictionnaires usuels nous ne trouverons que certains de mots populaires, les plus courantes. Sinon il faut utiliser les dictionnaires spécialisés (par ex. dictionnaire d'argot)
- le classement des sens (selon un ordre historique, logique, etc.)
- Le style des définitions
- le choix des exemples (citations tirées d'œuvres littéraires ou phrases de la langue courante forgées par l'auteur)
- le traitement de l'homonymie et de la polysémie
- l'intégration (lexicalisation) des néologismes
- l'intégration des anglicismes. Les lexicographes français utilisent une recommandation officielle de Commission de terminologie qui est chargée de remplacer les mots anglais par les mots français. (Par ex. le mot *start-up* a dans le Petit Robert la note: *recommofficielle: jeune pousse*)

Un peu sur l'**histoire** de la lexicographie:

Serments de Strasbourg – premier texte écrit en français (842)

1539, François 1er – par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, le français devient langue officielle du royaume de France. Collège de France-1530

La lexicographie va se développer à partir du XVIe siècle. Cette période marque la naissance de la lexicographie moderne, et avec elle le perfectionnement des méthodes appliquées au traitement des langues littéraires, surtout le latin, mais aussi d'autres langues européennes, ce qui a ouvert la voie aux premiers grands ouvrages monolingues.

Robert Estienne : Dictionnaire français-latin (1531)

¹ ČEJKA Mirek: *Česká lexikologie a lexikografie*, MU, Brno, 2002, p.41

² Inspiré par www.larousse.fr/encyclopedie

Jean Nicot: Thrésor de la langue française tant ancienne que moderne (1606)

César Oudin: Thrésor des deux langues française et espagnole (1607)

Cotgrave: Dictionary of the french and english tongues (1611)

La lexicographie moderne

Le XVIIe siècle voit naître les premiers grands ouvrages lexicographiques, base d'une tradition bien française, qui commence à s'orienter vers les premiers travaux monolingues.

Montmeran: Synonymes (1645)

Richelet: Dictionnaire français (1680), premier dictionnaire de langue monolingue

Dictionnaire de l'Académie française (1674)

L'Académie fera paraître des éditions successives: 1694, 1718, 1740, 1798, 1835, 1878, 1932, la dernière est parue en 1979.

Furetière: Dictionnaire Universel (1690)

Furetière et Trévoux: Dictionnaire Universel françois et latin (1704), connu comme Dictionnaire de Trévoux, il était très connu, un grand succès.

Thomas Corneille: Dictionnaire des Arts et Sciences (1696), Dictionnaire géographique et historique (1708)

Pierre Bayle: Dictionnaire historique et critique (1696)

Père de Livoy: Dictionnaire des synonymes (1767), description purement linguistique

XIXe siècle

Le siècle après la Révolution, le siècle de l'empire et de l'industrialisation sera marqué par un nouveau vocabulaire enrichi de nombreux mots nouveaux et par deux grands personnages de la lexicographie française: Pierre Larousse(1817-1875) et Émile Littré (1801-1881)

Émile Littré: Dictionnaire de la langue française (1863-1872)

Pierre Larousse: Lexicologie des écoles primaires (1849), Nouveau dictionnaire de la langue française (1856, format 9 cm x 14 cm, ancêtre du fameux Petit Larousse illustré)

Delvau: Dictionnaire de la langue verte (1867) était une référence en matière d'argot

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, c'est le dictionnaire de l'Académie qui sert de référence absolue, ça ne sera plus le cas au XXe siècle, où l'on aura recours aux dictionnaires du commerce (Littré, Larousse, Robert)

Paul Rouaix: Dictionnaire des idées suggérées par les mots (1898)

Charles Marquet : Dictionnaire analogique (1936), méthode analogique (couvre l'ensemble de champs lexicaux) et présentation alphabétiques qui reprendra Robert.

Hartzfeld, Darmsteter, Thomas: Dictionnaire général de la langue française (1890-1900), cette oeuvre annonce la lexicographie contemporaine, par le nouveau système du traitement du lexique, une finesse des analyses sémantique et étymologique. Paul Robert s'y inspirera.

En 1951, Paul Robert fonde la Société du Nouveau Littré et publie Dictionnaire alphabétique et analogique (1953-1964). Puis le Petit Robert commence à paraître dès l'an 1967 et il fait la concurrence au Petit Larousse illustré.

Il ne faut pas oublier quelques ouvrages fondamentaux du XXe siècle:

Jean Dubois: Dictionnaire du français contemporain (1967)

Louis Guilbert: Grand Larousse de la langue française (1971)

Paul Imbs: Trésor de la langue française (1971-plus tard sous l'égide du CNRS-Centre National de la recherche scientifique- 2009) – travail immense, crée sur la base de données textuelle Frantext.

Aujourd'hui, l'informatique joue un rôle très important pour la lexicographie, la conception et la production de dictionnaires. L'histoire de la lexicographie est sans doute, dans nos jours, transformés par l'informatique.

Pour savoir plus sur l'histoire de la lexicographie: <http://www.orthophonistes.fr/upload/DO2-lexicographie.pdf>

Il y a des points communs entre la lexicographie et la lexicologie :

- étude de la forme des mots : origine du mot (étymologie)
- étude de la formation des mots : fonds primitif (mots issus du latin, du gaulois (vocabulaire surtout agricole), du francique (notamment vocabulaire militaire)).
- Étude des mots empruntés : on parle d'emprunt lorsque le mot est issu d'une langue parlée après la naissance du français. Exemple :
 - *poison*, du latin *potionem*
 - *potion*, emprunt au latin
 - → même sens jusqu'au XVII^e siècle, le mot va ensuite se spécialiser. Il en est de même pour *confiance* et *confidence*.